

LE SCSI REÇU PAR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR LAURENT NUÑEZ



scsi-pn.fr

février 2026



Vendredi dernier 30 janvier 2026, le SCSI-Cfdt a été reçu en audience bilatérale par monsieur le ministre de l'Intérieur Laurent NUÑEZ et sa conseillère budgétaire en charge de la modernisation du ministère, madame Perrine BARRÉ. Cette audience faisait suite à une réunion de travail avec cette dernière et le nouveau conseiller police du ministre, monsieur Jean-Michel HORNUS.

LES REVENDICATIONS FORTES DU SCSI

Monsieur le ministre s'est montré particulièrement attentif et très à l'écoute des revendications du SCSI :

- ◇ Respect de la parole de l'Etat et des mesures actées et validées dans le cadre du protocole LOPMI ;
- ◇ Révision du décret statutaire du CC visant à élargir l'assiette des promouvables ;
- ◇ Création d'un corps unique de cadres (une revendication historique du SNOP puis du SCSI) ;
- ◇ Plan Investigation très attendu par tous les agents exerçant au sein d'une filière en souffrance ;
- ◇ Prime de fidélisation (suppression de la différence de rémunération entre CEA et cadres) ;
- ◇ Création d'une véritable chancellerie à même de gérer les demandes de décorations, y compris en matière d'ordres nationaux.

Le ministre a réitéré son soutien et sa détermination à peser de tout son poids pour obtenir les arbitrages budgétaires nécessaires à la mise en œuvre des mesures revendiquées par le Syndicat majoritaire des Cadres de la Sécurité Intérieure.

Le SCSI remercie monsieur le ministre de l'Intérieur pour cette audience et l'attention portée aux légitimes revendications des officiers de police. Selon lui, une approche unifiée des corps de cadres mérite qu'une réflexion s'opère et s'inscrive dans la logique des groupes de travail à l'initiative de la DGPN.

Fort de votre confiance, le SCSI-Cfdt continue inlassablement de se battre sur les dossiers prégnants pour le corps de commandement !

LE SCSI : DE LA PERTINENCE DES IDÉES À L'AUDACE DES ACTIONS !